

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 mai 2013

**Service instructeur**  
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2013-5-5-1

**Service consulté**

**CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES  
BATIMENTS COMMUNAUX ET EDIFICES CULTUELS  
PREMIERE PROGRAMMATION POUR 2013**

Résumé : Programmation des aides à attribuer au titre du programme 2013 des bâtiments communaux et édifices culturels pour un montant de 1 077 217 €

Lors de sa séance budgétaire du 5 décembre 2012, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° CG-2012-6-5-2) pour programmer, au titre de l'exercice 2013, les dossiers éligibles dans les rubriques susvisées et ce, pour un montant maximum d'Autorisations de Programme de 1 175 364 € (opérations relevant du Guide des Aides Départementales) et 252 500 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Vous trouverez ci-joint la liste des dossiers qui ont été complétés par la production des ordres de service ou des factures correspondantes par les différents maîtres d'ouvrage depuis notre réunion du 18 octobre 2012.

Il vous est demandé de programmer définitivement, au titre de l'exercice 2013, les opérations récapitulées en annexe, à hauteur de :

- 849 084 € pour les bâtiments communaux (21 opérations en annexe 1) ;
- 197 819 € pour les édifices culturels (5 opérations en annexe 2) ;
- 30 314 € pour les presbytères (4 opérations en annexe 3).

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le programme F234 - Chapitre 204 - Fonction 312 - Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

Lors de sa délibération du 22 juin 2012, l'Assemblée Départementale a décidé que les subventions d'investissement d'un montant égal ou supérieur à 100 000 € feraient l'objet d'un versement en 15 annuités, correspondant chacune à 1/15<sup>ème</sup> du montant de la subvention. Cependant, seuls les dossiers arrivés complets après le 1<sup>er</sup> juillet 2012 sont concernés par ce nouveau mode de versement.

En l'espèce, le dossier concerné dans ce rapport étant arrivé complet avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012, ces modalités de versement ne s'appliquent pas.

Je vous rappelle que les crédits inscrits au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 1 912 000 € (opérations relevant du Guide des Aides) et 457 500 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Buttner' written in smaller letters below the vertical line.

Charles BUTTNER

## DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Presbytères  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03201	<b>CONFESSION D'AUGSBOURG CONSISTOIRE DE COLMAR</b> Réfection du logement du pasteur au presbytère St-Jean Montant du projet : 38 864,00 € Cofinancement : COLMAR : 6 624,00 €	4 760,00	19%	904,00
PRE03205	<b>CONSEIL PRESBYTERAL DE LA PAROISSE REFORMEE ALTKIRCH</b> Rénovation du presbytère Montant du projet : 25 063,00 € Cofinancement : ALTKIRCH : 10 000,00 €	25 000,00	20%	5 000,00
PRE03203	<b>WALDIGHOFFEN</b> Rénovation intérieure du presbytère Montant du projet : 169 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000,00 €	75 000,00	20%	15 000,00
PRE03208	<b>WINKEL</b> Création d'une chaufferie au bois au presbytère Montant du projet : 120 873,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 57 700,00 €	29 795,00	31,58%	9 410,00
<b>Total</b>				<b>30 314,00</b>

## DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Lieux de cultes  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03773	<b>BLOTZHEIM</b> Réfection extérieure (2e tranche) de l'église St-Léger	430 355,00	20%	86 071,00
ECU03749	<b>BUHL</b> Réfection du clocher de l'église St Jean Baptiste	68 112,00	21%	14 304,00
ECU03780	<b>CERNAY</b> Rénovation de l'église Saint-Etienne	76 992,00	6%	4 620,00
ECU03787	<b>DIETWILLER</b> Création d'une chaufferie au bois pour l'église  Montant du projet : 621 101,00 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 178 030,00 €</b> <b>ADEME DELEGATION REGIONALE : 44 507,00 €</b>	186 440,00	25%	46 610,00
ECU03693	<b>WOLFERSDORF</b> Rénovation du bâtiment communal abritant la Chapelle	177 747,00	26%	46 214,00
			<b>Total</b>	<b>197 819,00</b>

## DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

**Bâtiments communaux  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC04073	<b>ALGOLSHEIM</b> Construction d'un dépôt d'incendie et d'un atelier communal	492 000,00	10%	49 200,00
BCC04069	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM</b> Construction d'un atelier communal à MEYENHEIM Montant du projet : 486 632,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 6 540,00 €	337 000,00	18%	60 660,00
BCC04080	<b>DIETWILLER</b> Construction d'une chaufferie au bois Montant du projet : 621 101,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 178 030,00 € ADEME DELEGATION REGIONALE : 44 507,00 €	72 000,00	25%	18 000,00
BCC04094	<b>DIETWILLER</b> Création d'une chaufferie au bois pour la mairie Montant du projet : 440 045,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 178 030,00 € ADEME DELEGATION REGIONALE : 44 507,00 €	15 524,00	25%	3 881,00
BCC04093	<b>DIETWILLER</b> Création d'une chaufferie au bois pour les ateliers communaux Montant du projet : 440 045,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 178 030,00 € ADEME DELEGATION REGIONALE : 44 507,00 €	21 444,00	25%	5 361,00
BCC04029	<b>FESSENHEIM</b> Extension de l'atelier municipal	600 000,00	10%	60 000,00
BCC04074	<b>GEISHOUSE</b> Construction d'un atelier-garage communal	162 455,00	29%	47 112,00
BCC04092	<b>HOCHSTATT</b> Mise en accessibilité de la mairie	247 128,00	18%	44 483,00
BCC04056	<b>KATZENTHAL</b> Construction d'un atelier communal Montant du projet : 664 982,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 40 000,00 €	418 000,00	16%	66 880,00
BCC04037	<b>KAYSERSBERG</b> Extension de l'atelier communal	76 793,00	10%	7 679,00

BCC04044	<b>LOGELHEIM</b> Aménagement et extension de la mairie Montant du projet : 342 680,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 50 000,00 €	209 000,00	29%	60 610,00
BCC04079	<b>LOGELHEIM</b> Extension du dépôt d'incendie	55 000,00	29%	15 950,00
BCC04064	<b>MICHELBAACH</b> Travaux d'isolation de la mairie	35 366,00	23%	8 134,00
BCC04058	<b>NEUF-BRISACH</b> Réaménagement de la mairie Montant du projet : 267 500,00 € Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 15 000,00 €	59 710,00	20%	11 942,00
BCC04100	<b>RAMMERSMATT</b> Aménagement d'une nouvelle mairie Montant du projet : 290 795,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 25 200,00 €	241 675,00	29%	70 086,00
BCC04098	<b>RANSPACH</b> Extension des ateliers municipaux	195 000,00	31%	60 450,00
BCC04053	<b>SONDERNACH</b> Construction d'un atelier communal	300 000,00	32%	96 000,00
BCC03976	<b>STOSSWIHR</b> Construction d'un hangar communal - dépôt d'incendie	497 305,00	24%	119 353,00
BCC04072	<b>SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ILE NAPOLEON</b> Réfection du centre technique municipal de SAUSHEIM	48 096,00	10%	4 810,00
BCC04019	<b>VOLGELSHEIM</b> Restructuration et extension des ateliers municipaux	600 000,00	4%	24 000,00
BCC04083	<b>WINKEL</b> Création d'une chaufferie collective au bois à la mairie Montant du projet : 120 873,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 57 700,00 €	45 887,00	31,58%	14 493,00
<b>Total</b>				<b>849 084,00</b>